

Procès verbal du Conseil d'Administration d'Occitarame

Le 4 mars 2025

Le Conseil d'Administration de l'association OCCITARAME s'est tenu le mardi 4 février 2025 à 20h15 dans les locaux du Bd Victor Hugo.

Présents :

- Hervé BOUGAULT
- Elsa CORI
- Frédérique GALLOIS
- Jacques GIVERNAUD
- Stella GARDIOLA
- Jean-Paul INGREMEAU
- Thérèse MOIZAN
- Pierre Jean SADDE

Absents :

- Corinne BERTES

1. Contributions de l'association aux événements programmés

Venise : prise en charge de l'inscription des participants soit 25€ par personne.

Golfe du Morbihan : prise en charge de l'acheminement de la barque et divers frais, soit 250€.

Finlande : prise en charge de la location d'une barque, soit 600€.

2. Projets de contribution à Escale à Sète

Plusieurs propositions ont été évoquées lors du CA. Parmi elles :

- Stand sur le patrimoine et l'histoire de la rame traditionnelle ;
- Traction d'un galion par 2 barques dans le cadre d'une manœuvre traditionnelle d'accostage et de déchargement ;
- Atelier – animation ouvert aux élèves sur la rame
- Photos sous-marines de l'Etang de Thau
- Etapes de construction d'une barque et des rames
- Participation au défilé

Le CA a décidé de lancer une consultation auprès des adhérents pour recueillir leurs idées de contribution. Une sélection de certaines de ces propositions sera faite lors du

prochain CA. Seront également présentées lors de ce prochain CA les notes descriptives des propositions évoquées ci-dessus.

3. Coupe de la Ligue

Corinne BERTES étant absente, ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CA.

4. Armement et mise à l'eau de la barque Félicie

La fin des travaux sur Félicie est envisagée fin mars / début avril. La commande des lettres « FELICIE » et des logos sera lancée dans les prochaines semaines.

L'examen du projet de mise à l'eau de Félicie, avec modification du ponton d'Occitaramme, est reporté à un CA futur.

5. Entreposage des archives d'Occitaramme

Les archives d'Occitaramme seront regroupées dans le garage actuellement loué.

6. Echelle au ponton

En cas de chute d'un adhérent dans le canal, sa remontée sur le ponton, délicate aujourd'hui, pourrait être fortement améliorée avec la mise en place d'une échelle. Un projet d'installation de cette échelle sera présenté lors du prochain CA.

7. Point sur les adhésions

3 adhérents n'ont pas transmis à ce jour leur fiche d'adhésion. Ces fiches devront être transmises dans les plus brefs délais via les barreurs des barques sur lesquelles ces adhérents sont inscrits ou, à défaut, via un membre du CA.

8. Points divers

- Printemps des poètes : déambulation sur les canaux le mardi 18 mars, de 14h à 18h. Au moins 3 barreurs et 36 rameurs seront mobilisés.
- Cap au Large : sortie d'une barque pour promenade sur les canaux le dimanche 6 avril
- Sortie découverte pour 30 personnes dans la cadre d'un séminaire de team building organisé par la société DAHER (groupe familial spécialisé dans la construction et l'équipement/logistique d'avions). Une contribution de la société sera demandée. Cette sortie sera organisée soit le 15, soit le 16 mai de 14h30 à 17h30.

Enfin, il sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CA un point sur la composition actuelle des barques.

Le prochain CA se tiendra mardi 1^{er} avril. Comme convenu, merci de transmettre une semaine avant la tenue du CA les notes et documents soutenant une présentation d'un point à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le CA a pris fin à 23h.